

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 26/11/2013**

L'an deux mille treize,
Le vingt-six novembre deux mille treize à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du dix-huit novembre 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	12
Nombre de conseillers excusés :	07
Nombre de conseillers absents :	

Étaient présents : Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean-Claude, M. SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, M. JEANNOT Christophe, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques –Vianney et M. LALLOUETTE Joël.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, M. RINALDI Serge, Mme FONTANIVE Marzéna, M. EL KHIDER Mustapha, Mme SAINT PIERRE Valérie

Pouvoirs : M. FRERSON Alain à M.SERGENT Jean Marie ; M. GIRARD Pascal à M. CABART Jean Claude.

Secrétaire : M. SERGENT Jean Marie

Affiché le : 02/12/2013

**OBJET : BATIMENT COMMUNAL : renouvellement du bail commercial
avec la Poste
N° 13/93**

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Considérant que le bail commercial des locaux communaux sis 20 Rue Hannequin à Pargny Sur Saulx loués à la Poste arrive à échéance le 31 décembre 2013.

Considérant qu'il est nécessaire :

- de procéder au renouvellement du bail à compter du 1^{er} janvier 2014, et,
- de fixer le prix du loyer.

Suite à une conversation téléphonique avec le Directeur de la Poste de Chalons en Champagne, il a été convenu de fixer le montant annuel du loyer à 4285.74€ hors taxes soit 357.14€ par mois, et ce, eu égard au montant des travaux effectués pour l'accessibilité des locaux de la Poste s'élevant à 70 000€.

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

DECIDE de renouveler le bail commercial des locaux communaux sis 20 Rue Hannequin à Pargny Sur Saulx à la Poste arrive à compter du 01/01/2014 jusqu'au 31/12/2022.

FIXE le montant annuel du loyer à 4285,74€ hors taxes.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN